**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 49 (1985) **Heft:** 195-196

Artikel: Complément à l'article "Hypothèses étymologiques autour de la coquille

de noix"

Autor: Lepelley, René

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399780

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## COMPLÉMENT À L'ARTICLE «HYPOTHÈSES ÉTYMOLOGIQUES AUTOUR DE LA COQUILLE DE NOIX»

Nous nous proposons d'ajouter un mot à l'ensemble des produits de l'étymon francique \*skala 'coquille', étudiés dans le nº 191-192 de la Revue de Linguistique romane (juillet-décembre 1984), pp. 379-395. Nous ferions entrer dans la liste des termes constitués d'un radical issu de cet étymon, auquel s'ajoutent une voyelle épenthétique et un élargissement labial, un substantif qui nous avait d'abord échappé, mais dont les avatars semblent particulièrement intéressants. Nous rétablissons donc de la façon suivante la liste des substantifs à voyelle épenthétique arrondie du type B (pp. 385, 386):

- 1º chalope s.f. (mfr.) 'coquille de noix' chalope s.f. (BN) 'bateau à quille' chaloupe s.f. (dial. ouest) 1) 'coquille de noix' - 2) 'cosse de pois' CHALOUPE s.f. (fr. mod.) 'embarcation non pontée' chalupe s.f. (dial. ouest) 'cosse de fèves ou de pois' chalupe s.f. (mfr.) 'petit bateau' CHALUF s.m. (fr. mod.) 'filet de pêche en forme de poche, d'entonnoir'
- 2º calope s.f. (dial. div.) 'enveloppe, coquille de noix'
  calofe s.f. (dial. div.) 1) 'cosse de fève' 2) 'bogue de châtaigne'

La forme chaluf est donnée comme variante du s.m. chalut par plusieurs dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, Complément au Dictionnaire de l'Académie de 1842, Littré (1863) et, encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, par le Nouveau Larousse illustré. Or le mot chalut est généralement présenté comme d'origine inconnue. Seul, semble-t-il, P. Guiraud, dans son Dictionnaire des étymologies obscures, voit dans chalut et chaluf des produits de l'étymon \*skala. Cependant, bien qu'il rapproche chaluf de chaloupe, il n'explique pas la formation de ces mots.

Dans notre hypothèse, nous supposons que la forme *chaluf* est la plus ancienne (bien qu'en 1753 l'*Encyclopédie* t. III donne seulement

chalut et non chaluf). Elle comporterait le radical chal- issu de \*skala, la voyelle épenthétique sous sa forme antérieure /u/ (comme dans chalupe) et l'élargissement labial sous sa forme constrictive /f/ (comme dans calofe). La nature de la consonne initiale ( $/\epsilon/$  et non /k/) montre que ce type n'est pas d'origine normano-picarde.

Du point de vue sémantique, ce mot entre sans difficulté dans l'ensemble des termes évoquant l'arrondi puisqu'il désigne un filet à ouverture ronde.

Il est vraisemblable qu'au pluriel, chaluf est devenu chalus: un chaluf/des chalu(s) (cf. la prononciation de un œuf/des œufs; un bœuf/des bœufs; et encore régionalement un habit neuf/des habits neufs, sans articulation de consonne derrière la voyelle /æ/. Or l'Encyclopédie méthodique - Dictionnaire de toutes les espèces de pêches, parue en 1796, le Dictionnaire national de P. Bescherelle, paru en 1845, et le Grand dictionnaire des dictionnaires français de N. Landais, paru en 1854, donnent chalus comme variante de chalut. Landais précise que la prononciation en est /ealu/ (il écrit: chalu), tandis que Bescherelle ajoute que la graphie chalut est « préférable à cause de son dérivé chaluter ».

Donc, à partir d'une forme première chaluf, on serait arrivé, sans doute d'abord au pluriel, avec extension au singulier, à la forme sans consonne finale  $/\epsilon alu/$ , graphiée chalus ou chalut. On peut penser que la graphie chalut s'est imposée parce que les dérivés de ce substantif présentent un -t-: chaluter (verbe), chalutier (d'abord adjectif). Le fait que ces dérivés présentent une dentale ne prouve pas du tout que le terme simple était terminé, à l'oral, par un t. Ainsi clouter et cloutier sont-ils dérivés de clou, bijoutier de bijou, échotier de écho et morutier de morue.

En résumé, cette hypothèse permettrait à la fois de voir dans le mot *chalut* un produit de l'étymon francique \*skala 'coquille', comme le fait P. Guiraud, mais aussi d'identifier chacun des éléments qui l'ont constitué.

Caen.

René LEPELLEY